**La Moraine d’Oak Ridges**

**La Moraine d’Oak Ridges est une crête géologique parallèle au lac Ontario et située à environ 60 km au nord. Elle s’étend sur 160 km depuis les falaises du Niagara à l’ouest jusqu’à la Trent River à l’est.**

**L’une des principales caractéristiques de la Moraine est sa nappe d’eau souterraine, résultat de la percolation des eaux de pluie au travers du sol principalement poreux de la Moraine. La Moraine représente la ligne de séparation des eaux entre le lac Ontario et le lac Simcoe, et elle est la source de plus de 30 rivières.**

**La Moraine fut formée par l’action de massives couches de glaces qui ont recouvert en grande partie l’Amérique du Nord il y a un million d’années. Au cours des mouvements des glaciers, des débris furent arrachés et déposés sur le sol, créant ainsi de nouveaux paysages. La Oak Ridges Moraine est l’un de ces nouveaux paysages.**

**Lorsque enfin les glaciers commencèrent à fondre, une faille se développa au niveau de l’actuelle la Moraine, et finit par s’élargir en formant une ouverture dans laquelle se déposèrent l’eau fondue et les débris tels que le sable et les graviers, qui étaient auparavant emprisonnés dans la glace.**

**C’est la complexe histoire géologique qui a mené au développement de la moraine Oak Ridges Moraine, en formant le relief tel qu’il se présente aujourd’hui. Sa largeur varie de 1 à 15 km et elle doit sa topologie ondoyante aux graviers, au sable et aux limons. L’une des principales caractéristiques de la Moraine est sa nappe d’eau souterraine, résultat de la percolation des eaux de pluie au travers du sol principalement poreux de la Moraine. La Moraine représente la ligne de séparation des eaux entre le lac Ontario et le lac Simcoe, et elle est la source de plus de 30 rivières. Son activité aquifère souterraine contribue à tous les mouvements des nappes phréatiques locales et régionales.**

**La géologie variée de la Moraine a également contribué à la diversité de la flore locale. Elle comprend 100 espèces rares au niveau régional, 5 espèces rares au niveau provincial et même quelques espèces menacées d’extinction.**